



Sanibroyeurs autorisation

Par cocosol

Bonjour

J 'ai fais l'achat d'une chambre en 2013 à Paris car cela pourra servir à l'une de mes filles lors de leurs études, avec un sanibroyeur, une douche et un kitchenette à l'intérieur;

En attendant elle est occupée par une étudiante

J ai un courrier en octobre 2017 du syndic me demandant si il peuvent visiter afin de vérifier la conformité des réseaux afin de préconiser des travaux à prévoir ;
ils précisent que l'ensemble des chambres doivent être visitées;

Je suis d'accord car il n'y à pas de soucis pour ma part;

Mais je reçoit un courrier en recommandé avec des menaces;

Je site:

fournir les justifications autorisant les installations
avec mise en demeure de déposer les installations non conforme;

Pouvez-vous m 'aider pour leur répondre;

Merci.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité. <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50